



6 février 2026 – Compte-rendu de la réunion des présidents

* * * * *

A l'invitation du président du CODEP, les présidents des clubs se sont réunis le 6 février à La Ville Dieu du Temple.

Pièce jointe :

- Annexe 1 : Règlement du challenge départemental 2026
- Annexe 2 : Support de présentation

1. Intervention du président du CODEP.

Guy GAUBERT, nouveau président du CODEP s'est présenté à l'assemblée et a remercié son prédécesseur.

Situation des effectifs (arrêtée au 4 février 2026)

506 licences sont saisies sur le site fédéral parmi lesquelles on compte 107 femmes. Ces chiffres sont à mettre en rapport avec l'effectif licencié en fin 2025 de 705 licences dont 129 femmes.

A ce jour, seul le club de Bressols n'a pas encore renouvelé sa licence.

2. Nouvelle organisation du comité directeur

Suite à la démission de Michel COULOM pour raisons personnelles et de Françoise FABRE pour raison de santé, le comité directeur du CODEP s'organise de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| - Président | Guy GAUBERT |
| - Trésorière | Marie-Christine DESJARDINS |
| - Trésorière adjointe | Elisabeth TAUPIAC |
| - Secrétaire | Thierry GABALDA |
| - Commission formation | Pascal BAROU |
| - Commission féminine | Simone GABALDA |
| - Webmaster | Arnaud LABRO |

3. Animation des réseaux sociaux

Mme Asa MEUNIER se propose pour animer les pages Facebook et Instagram du CODEP. Elle prendra contact avec les clubs pour recueillir les informations nécessaires.

4. Evolution du challenge départemental

Le nouveau règlement du challenge départemental est joint en pièce annexe. Il sera désormais le critère d'attribution des dotations financières accordées par le CODEP aux clubs.

5. Budget prévisionnel 2026 (voir annexe 2)

Le budget 2026 destiné aux primes du challenge départemental sera de 900 euros attribués dégressivement aux huit premiers clubs classés (1er 220€, 2ème 180€, 3ème 140€, 4ème 100€, 5ème 80€, 6ème 70€, 7ème 60€, 8ème 50€).

Il n'y aura pas de Concours départemental en 2026.

BUDGET PREVISIONNEL 2026				
Libellé	Recettes	Dépenses	Solde créditeur	Solde débiteur
Subventions				
Subvention de fonctionnement du CD82	1300,00			
Primes activités (CDER, SRAV, ...) N-1	300,00			
Ristournes FFCT	2100,00			
Total subventions	3700,00		3700,00	
Activités Cyclotourisme				
Challenge départemental		900,00		900,00
Savoir rouler à vélo		100,00		100,00
Formation		200,00		200,00
Brevet 100 Audax (60 personnes)				
Inscriptions	180,00	90,00		
Ravitaillement (3€/personne)		180,00		
Total 100 Audax	180,00	270,00		90,00
Olympe de Gougues (60 personnes)				
Inscriptions (19€ lic - 24€ non lic)	1190,00			
Repas		1380,00		
Organisation (5 personnes)	95,00	115,00		
Ravitaillement (2€/personne)		130,00		
Frais de déplacement		50,00		
Total Olympe de Gougues	1285,00	1675,00		390,00
Séjour CODEP 20 & 21 juin (60 personnes)				
Hébergement restauration (CODEP 10€/personne)	3000,00	3600,00		
Apéritif du samedi soir (2€/personne)		120,00		
Organisation (3 personnes)	150,00	180,00		
Frais de déplacement et de transport		300,00		
Total Séjour CODEP	3150,00	3900,00		750,00
VI féminin COREG (90 personnes)				
Apéritif du samedi soir (2€/personne)		180,00		
Total VI féminin		180,00		180,00
Activités sous timbre CODEP				
Ouverture		50,00		
Cloture		50,00		
Total Activités sous timbre CODEP		100,00		100,00
Total Activités cyclotourisme	4615,00	7325,00		2710,00
Frais de fonctionnement				
Assurances FFCT		60,00		
Secrétariat		200,00		
Frais de déplacement		900,00		
Site informatique		100,00		
Assemblée générale				
Dotation au club		50,00		
Apéritif (2€/personne pour 30 personnes)		60,00		
Repas 20 personnes	500,00	500,00		
Total assemblée générale	500,00	610,00		
Total frais de fonctionnement	500,00	1870,00		1370,00
Réserves (Livret A)	270,00		270,00	
Totaux	9235,00	9235,00	4080,00	4080,00

6. Voyage itinérant du CODEP

Ce voyage se déroulera les 20 & 21 juin 2026. Pour l'essentiel, il utilisera le tracé de la randonnée permanente de l'Aveyron et du Viaur. L'hébergement du samedi soir se fera au grand gîte de Laudinie à La Fouillade. L'effectif maximum retenu est de 60 personnes et le coût par personne est de 50 euros.

Le bulletin d'inscription va être diffusé aux présidents. Les places offertes sont initialement contingentées par club selon le tableau ci-joint :

Clubs	Adhérents	Droits d'inscription (60)
1 Véloce Club Montalbanais	292	8
2 Cyclo Club Caussadais	104	8
# Les Cyclotouristes Montéchois	44	4
# Les Poupils Beaumontois	42	3
3 Amicale Laïque Castelsarrasin	37	3
# Le Rayon Théopolitain	37	3
# Lous Pompilhats de Falguières	25	3
# Molières Cyclo Sport	22	3
7 Golfech Vélo Club	21	3
# Membres individuels 82	13	3
# La Belle Montée	12	3
5 Le Rayon Albiassain	11	3
3 Vélo Club Lafrançaise	8	3
# Vélo Club Bressolais	6	3
# Loisirs 82	5	1
4 Randonneurs Sans Frontières	4	1
# ASPTT VTT Loisirs Montalbanais	4	1
3 VTT Léo Lagrange	3	1
# SCNègrepelisse Cyclotourisme	12	1
3 Guidon Valencien	7	1
Total :	709	60

Les inscriptions supplémentaires seront enregistrées en liste d'attente dans l'ordre d'arrivée.

7. Voyage itinérant féminin régional des 26 & 27 septembre

Le Tarn & Garonne a été retenu par le comité régional pour organiser le VI féminin annuel. Ce voyage qui concernera une centaine de cyclistes partira de Golfech le samedi et fera halte à la Base de Loisirs de Saint Nicolas de la Grave. Retour à Golfech le dimanche. Une équipe de projet pilotée par la commission féminine du CODEP planifie cette activité et a bien avancé dans ses travaux.

8. Brevet 100 Audax du 28 mars

Ce brevet est organisé par Le rayon théopolitain. Il s'organisera autour de deux boucles de 50 kilomètres centrées sur La Ville Dieu du Temple où sera donné le départ à 10h00 et distribué le ravitaillement vers midi.

9. Formation capitaine de route

Dans la perspective du VI féminin régional, le CODEP organise une formation au profit des futurs capitaines de route. La fédération n'ayant pas de module de formation dédié,

celle-ci s'organisera autour du processus de formation animateur qui sera adapté. Une vingtaine de candidates sont inscrites.

ANNEXE 1 : Règlement du challenge départemental 2026

Article I. Le comité départemental de cyclotourisme (CODEP) s'est donné un double objectif :

- Soutenir les clubs organisant des activités au sein du département.
- Promouvoir la participation des cyclos à ces mêmes activités

A cette fin, un challenge départemental est créé entre les clubs du Tarn et Garonne. Ce challenge détermine annuellement un classement dont les lauréats reçoivent un prix sous la forme d'un trophée pour le vainqueur et d'une dotation financière dégressive.

Le nombre de bénéficiaires et le montant des dotations financières seront révisés chaque année par le comité directeur du CODEP en fonction du bilan financier proposé lors de son assemblée générale.

Article II. Paramètres de calcul

Les clubs cumulent annuellement un nombre de points déterminé en fonction des activités qu'ils ont organisées et de la participation de leurs membres aux activités organisées par les autres clubs du département.

Il appartient à chaque club organisant une activité d'informer le CODEP de ses décomptes. Un formulaire sera mis à disposition sur le site du CODEP à cet effet.

§2.01 Organisation d'activités

Chaque club organisant une activité bénéficie du nombre de points suivants :

- Randonnée balisée avec ravitaillement : 5 points
- Concentration : 2 points

Les brevets n'apportent pas de points à ce challenge.

§2.02 Participation aux concentrations

Le club organisateur utilise le logiciel de gestion des inscriptions de la FFCT ou prépare une feuille de présence identifiant les participants et leur club d'appartenance. Chaque club bénéficie d'un nombre de points égal au nombre de ses membres ayant participé à l'activité.

§2.03 Participation aux randonnées

Lors de chaque randonnée, le club organisateur fait le décompte :

1. du nombre de participants inscrits de chaque club
2. du nombre de participants de chaque club ayant bénéficié du ravitaillement
3. du nombre de participants de chaque club ayant fait la totalité du parcours

Afin de permettre ce décompte :

- une feuille de route¹ où figure au minimum le nom du club et le numéro de licence est remise au départ à chaque participant. Cette feuille de route comprend également un volet détachable où est inscrit le nom du club. Ce volet détachable est prélevé au ravitaillement. La feuille de route est récupérée par le club organisateur au retour. Elle doit être rapportée par le participant lui-même. Les feuilles de route remises par un tiers ne seront pas validées.

¹ Voir un modèle proposé en annexe ou sur le site du CODEP

- si le club utilise le logiciel de gestion des inscriptions de la FFCT, un bulletin « Ravitaillement » et un bulletin « Retour » sont remis au participant qui les dépose au passage en lieu et place de la feuille de route.

Article III. Calcul du nombre de points et classement

Le CODEP calcule les points acquis par chaque club dans l'année. Ce nombre de points est le résultat de la somme :

1. des points résultants de l'organisation d'activités
2. des points résultants de la participation de ses membres aux activités majorés par un coefficient multiplicateur :

- nombre de participants inscrits de chaque club Coeff 1
- nombre de participants de chaque club ayant bénéficié du ravitaillement Coeff 3
- nombre de participants de chaque club ayant fait la totalité du parcours Coeff 6

Ce nombre de participants majoré est divisé par le nombre de licenciés du club arrêté au 1er septembre de chaque année.

Seuls les clubs ayant participé à au moins 5 activités seront classés dans ce challenge.

Lors de son assemblée générale, le CODEP annonce le classement du challenge de l'année et procède à la remise du trophée et des récompenses.

Le club classé premier est hors concours pour l'année suivante.

Feuille de route (Exemple)

Nom de la manifestation Fiche à rendre à l'arrivée		Pompiers 112 Organisation xx xx xx xx xx		Ravitaillement 1 Club ou Ville : N° de licence FFCT :								
Nom : Prénom : Club ou Ville : N° de licence FFCT :	<table border="1"> <tr> <th>Affiliation</th> <th>Circuits</th> </tr> <tr> <td>FFCT</td> <td>Petit</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>Moyen</td> </tr> <tr> <td>Non affilié</td> <td>Grand</td> </tr> </table>	Affiliation	Circuits	FFCT	Petit	Autres	Moyen	Non affilié	Grand	X X X		
Affiliation	Circuits											
FFCT	Petit											
Autres	Moyen											
Non affilié	Grand											
Chaque participant devra se conformer au code de la route Les participants en V.A.E. attestent utiliser un VAE non débridé et s'engagent à respecter la Charte d'usage du pratiquant V.A.E. de la FFCT (voir charte affichée à l'entrée de l'accueil) J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité. Signature :				Ravitaillement 2 Club ou Ville : N° de licence FFCT :								

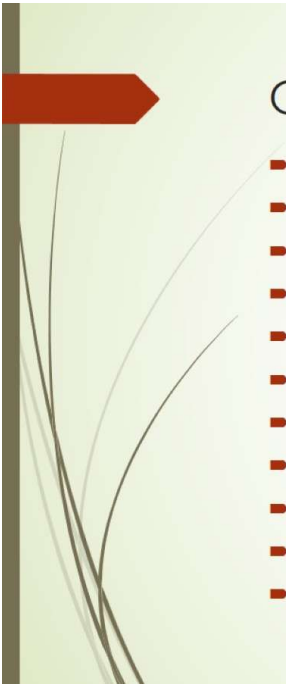
Recueil des données

	Club	Inscrits	Ravitaill.	Retour
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME CHALLENGE DEPARTEMENTAL 2026	Amicale Laïque Castelsarrasin			
	ASPTT VTT Loisirs Montalbanais			
DATE :	Cyclo Club Caussadais			
NOM DE L'ACTIVITE :	Golfch Vélo Club			
	Guidon Valencien			
CLUB ORGANISATEUR:	La Belle Montée			
	Le Rayon Albiassain			
A l'issue de cette activité, merci de retourner ce document au secrétaire du CODEP. Mail : departement82-secretaire@ffvelo.fr Courrier : Thierry GABALDA 2, route de coustalettes 82400 GOLFECH	Le Rayon Théopolitain			
	Les Cyclotouristes Montéchois			
	Les Poupils Beaumontois			
	Loisirs 82			
	Etc ...			



Réunion des présidents

6 février 2026



Ordre du jour

- **Mot du président**
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table

Nom Club	Nbr licencies
VELOCE CLUB MONTALBANAIS	189
CYCLO CLUB CAUSSADAIS	88
AMIC LAIQUE CASTELSARRASIN	29
RANDONNEURS SANS FRONTIERES	4
GUIDON VALENCIEN	9
LE RAYON ALBIASSAIN	12
GOLFECH VELO CLUB	19
VELO CLUB LAFRANCAISE	6
V.T.T. 82 LEO LAGRANGE	3
LES POUPILES BEAUMONTOIS	4
LOISIRS 82	5
LOUS POMPIHATS DE FALGUIERES	17
CYCLOS TOURISTES MONTECHOIS	44
ASPTT VTT LOISIR MONTALBANAIS	5
LA BELLE MONTEE	12
SPORTING CLUB NEGREPELISSE CYCLOTOURISME	12
LE RAYON THEOPOLITAIN	30
MOLIERES CYCLO SPORT	18
	18
	506

Bilan des licences de l'année

	Total	Homme	Femme
Au 04 février 2026	506	399	107
Chiffres 2025	705	576	129

Ordre du jour

- Mot du président
- **Nouvelle organisation du comité directeur**
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table



Nouvelle organisation du comité directeur

■ Président	Guy GAUBERT
■ Trésorière	Marie-Christine DESJARDINS
■ Trésorière adjointe	Elisabeth TAUPIAC
■ Secrétaire	Thierry GABALDA
■ Commission formation	Pascal BAROU
■ Commission féminine	Simone GABALDA
■ Webmaster	Arnaud LABRO



Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- **Animation des réseaux sociaux**
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table



Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- **Evolution du challenge départemental**
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table



Ordre du jour

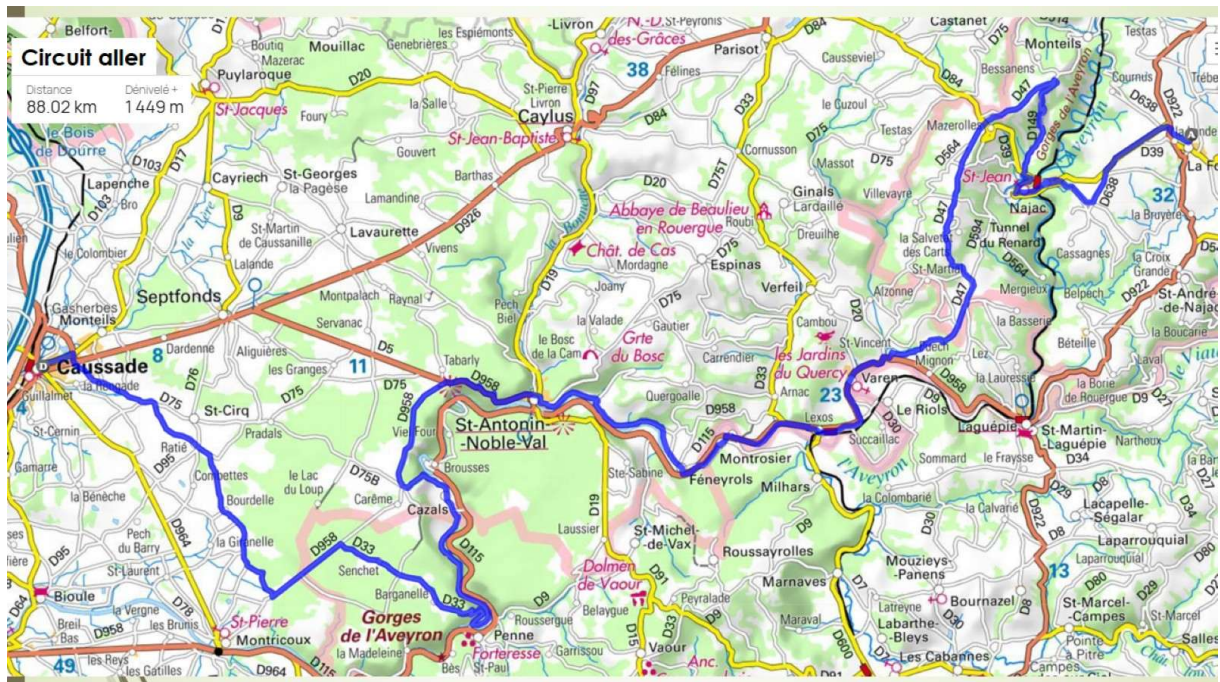
- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- **Budget prévisionnel 2026**
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table

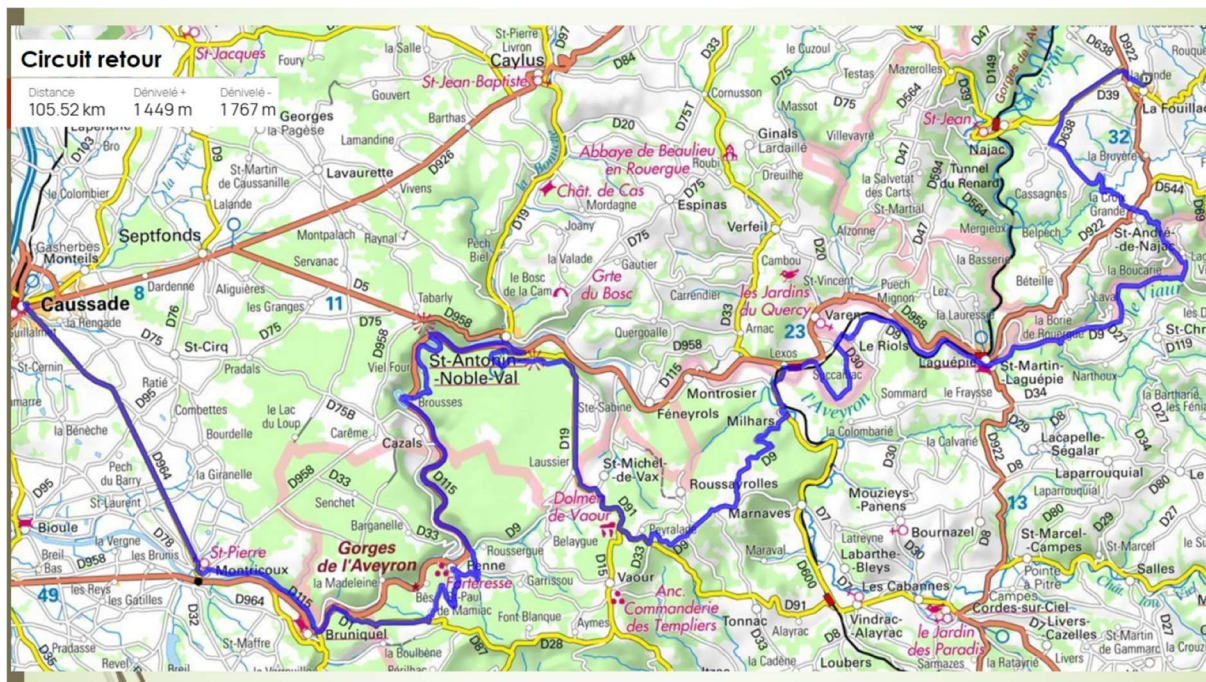
BUDGET PREVISIONNEL 2026				
Libellé	Recettes	Dépenses	Solde créditeur	Solde débiteur
Subventions				
Subvention de fonctionnement du CD82	1300,00			
Primes activités (CDER, SRAV...) N-1	300,00			
Ristournes FFCT	2100,00			
Total subventions	3700,00		3700,00	
Activités Cyclotourisme				
Challenge départemental		900,00		900,00
Savoir rouler à vélo		100,00		100,00
Formation		200,00		200,00
Brevet 100 Audax (60 personnes)				
Inscriptions	180,00	90,00		
Ravitaillement (3€/personne)		180,00		
Total 100 Audax	180,00	270,00		90,00
Olympe de Gougues (60 personnes)				
Inscriptions (19€ lic - 24€ non lic)	1190,00			
Repas		1390,00		
Organisation (5 personnes)	95,00	115,00		
Ravitaillement (2€/personne)		130,00		
Frais de déplacement		50,00		
Total Olympe de Gougues	1285,00	1675,00		390,00
Séjour CODEP 20 & 21 juin (60 personnes)				
Hébergement restauration (CODEP 10€/personne)	3000,00	3600,00		
Apéritif du samedi soir (2€/personne)		120,00		
Organisation (3 personnes)	150,00	180,00		
Frais de déplacement et de transport		300,00		
Total Séjour CODEP	3150,00	3900,00		750,00
VI féminin COREO (90 personnes)				
Apéritif du samedi soir (2€/personne)		180,00		
Total VI féminin		180,00		180,00
Activités sous timbre CODEP				
Ouverture		50,00		
Cloture		50,00		
Total Activités sous timbre CODEP		100,00		100,00
Total Activités cyclotourisme	4615,00	7325,00		2710,00
Frais de fonctionnement				
Assurances FFCT		60,00		
Secrétariat		200,00		
Frais de déplacement		900,00		
Site informatique		100,00		
Assemblée générale				
Dotation au club		50,00		
Apéritif (2€/personne pour 30 personnes)		60,00		
Repas 20 personnes	500,00	500,00		
Total assemblée générale	500,00	610,00		
Total frais de fonctionnement		500,00	1870,00	1370,00
Réserves (Livret A)	270,00			270,00
Totaux	9235,00	9235,00	4080,00	4080,00

Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- **Séjour CODEP des 20 & 21 juin**
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table

Retrouver les conditions du voyage à Paris
Autour des gorges de l'Aveyron et du Viaur







Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- **Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre**
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table



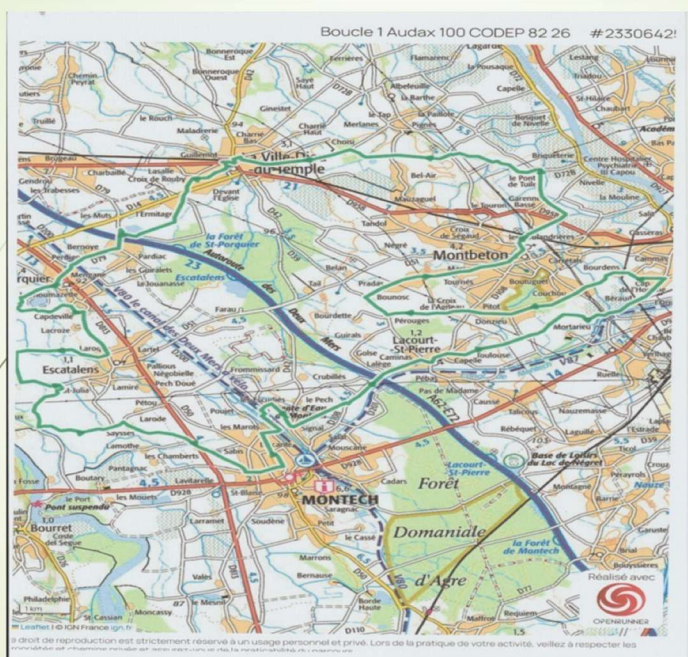
Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- **100 Audax du 28 mars**
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table

AUDAX 2026



- Un parcours en forme de 8 au départ de La Ville Dieu du Temple
- 1 boucle B1 → OP 23306425 → 51 kms – 145 m
- 1 boucle B2 → OP 23306559 → 50 kms – 151 m
- accueil 9h30 départ 10 h 00
- ravitaillement entre les 2 boucles au point DEP/AR
- parcours accessible au plus grand nombre sur 1 ou 2 boucles
- petites routes empruntées
- vigilance aux croisements et stop





Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- **Formation capitaine de route**
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- Tour de table

- # Ordre du jour
- Mot du président
 - Nouvelle organisation du comité directeur
 - Animation des réseaux sociaux
 - Evolution du challenge départemental
 - Budget prévisionnel 2026
 - Séjour CODEP des 20 & 21 juin
 - Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
 - 100 Audax du 28 mars
 - **Formation capitaine de route**
 - Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
 - Tour de table

- 
- Initiative Simone Gabalda commission féminine
 - Validation « Animateur »
 - Transparence et valorisation activité CODEP 82 clubs
 - Crédit au bilan du CODEP et des clubs
 - Nouvelle formule comprenant :
 - 1 partie en distanciel avec quizz à répondre
 - 1 demi journée en salle
 - 1 demi journée mise en situation sur parcours
 - 20 personnes inscrites



Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- **Enregistrement PSC1 sur le site fédéral**
- Tour de table

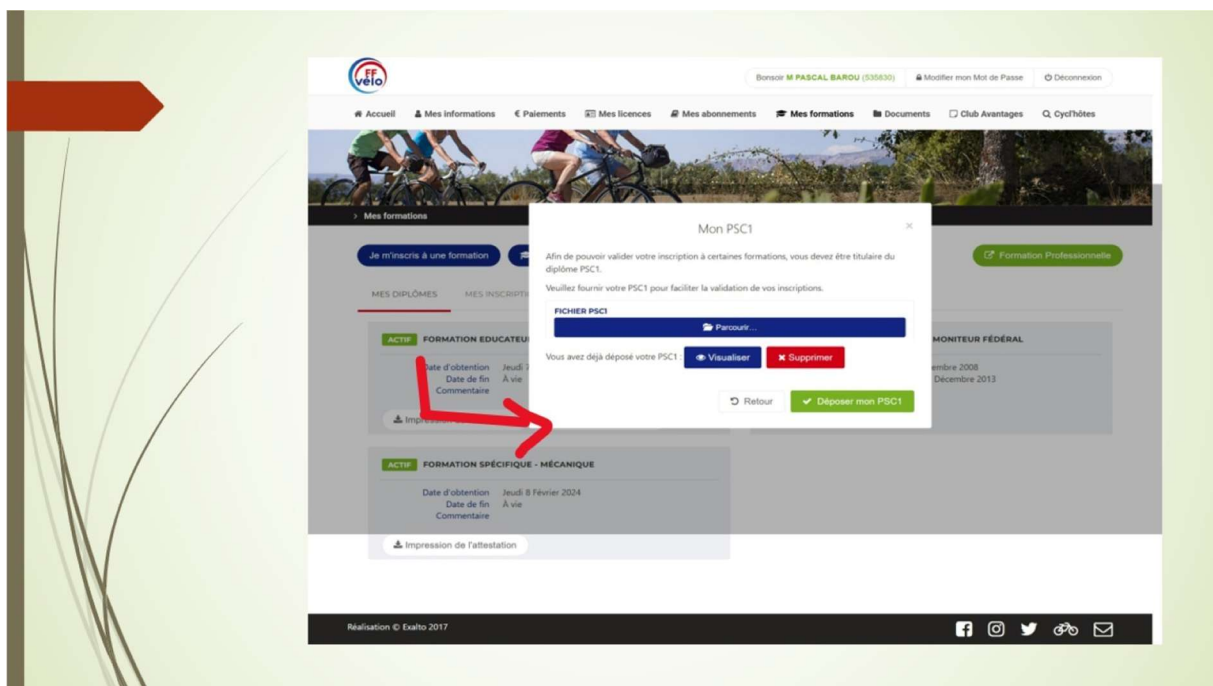
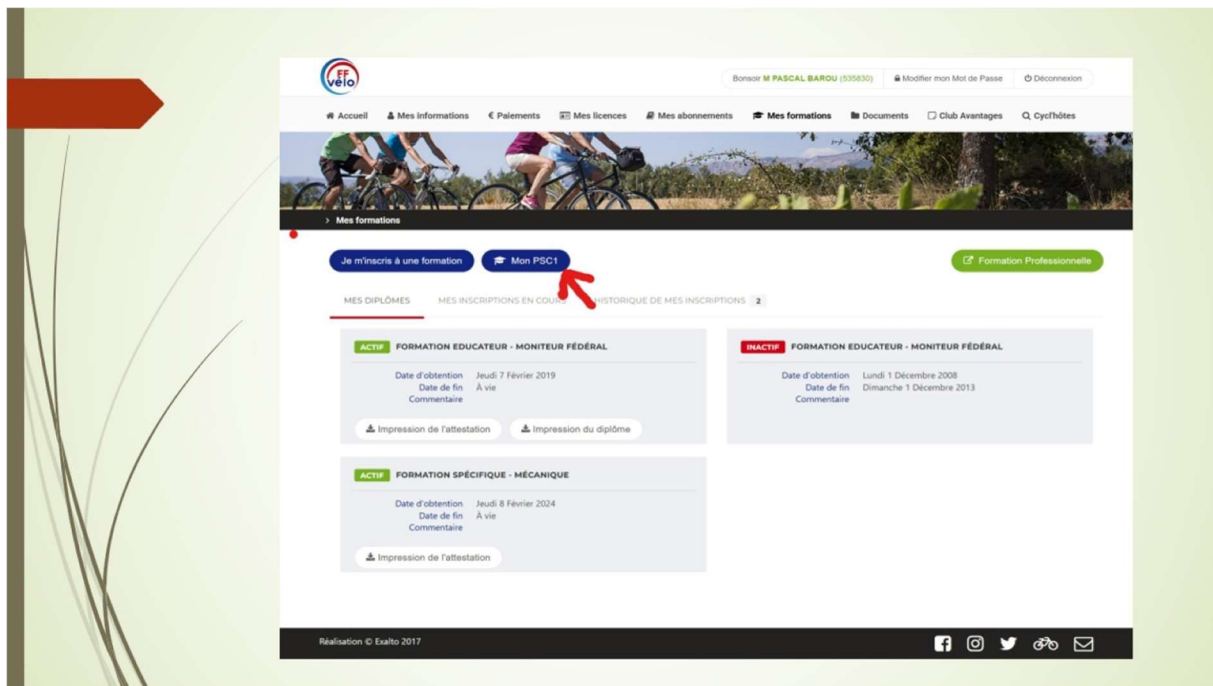
- Connectez vous à votre espace licencié / FFVélo
- Clic onglet mes formations
- Clic mon PSC1
- Clic parcourir (votre attestation doit avoir été enregistrée auparavant dans vos fichiers)
- Copier / coller votre attestation → déposer mon PSC1
- Visualiser pour vérifier

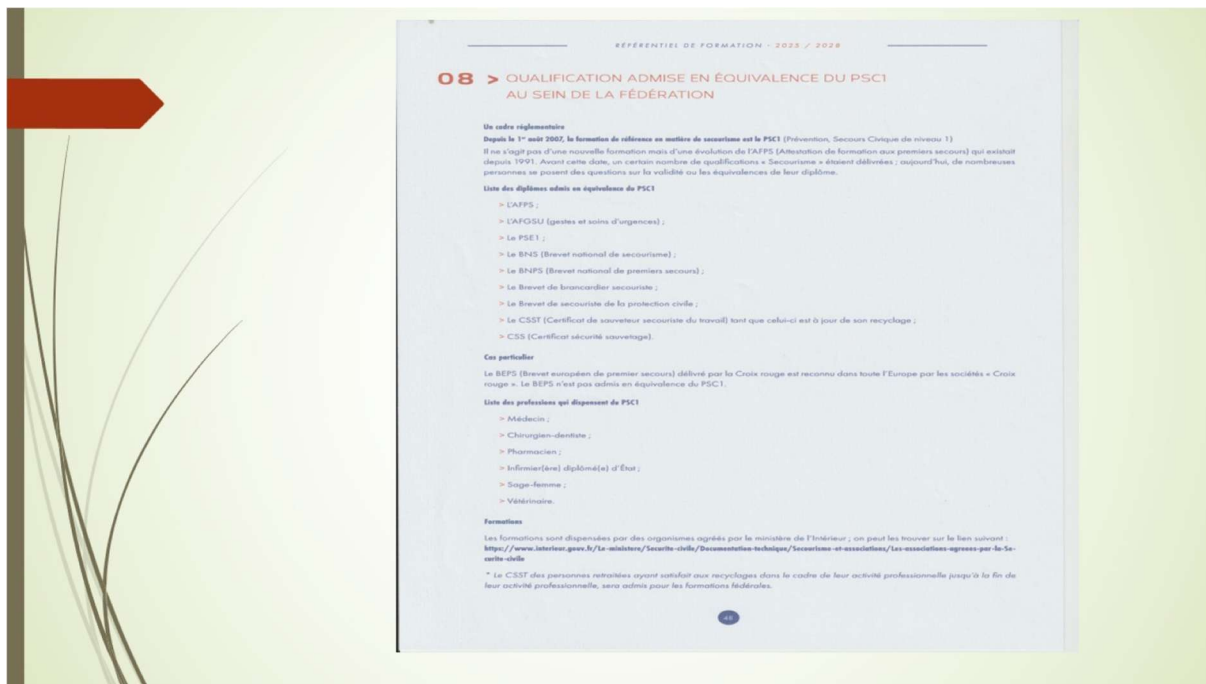
The screenshot displays the FFVélo member portal interface. At the top, the user is logged in as M. PASCAL BARDU (133555). The navigation bar includes links for Accueil, Mes informations, Paiements, Mes licences, Mes abonnements, **Mes formations** (highlighted with a red circle), Documents, Club Avantages, and Cyfthèse.

The main content area features several sections:

- 2026 ADULTE**: A green membership card for the 2026 season, valid until 31/12/2026, issued by VELOCE CLUB MONTAUBANAIS.
- SOUSSCRIRE À DES OPTIONS**: A section for subscribing to options like Revue Cyclotourisme (11 numbers per year) and complementary insurances (OSP/Vel).
- DÉCLARER UN SINISTRE**: A section for declaring a sinistre, with buttons for 'Déclarer'.
- S'INFORMER ET S'ÉQUIPER**: A section for staying informed and equipped, with links to the boutique, formations, and land/carte son parcours.
- TROUVER UNE RANDONNÉE, UN CIRCUIT, UN SÉJOUR**: A section for finding randonnées, circuits, and stays, with links to Vélodivertissement.fr and Séjours et voyages à vélo.
- S'INSCRIRE À NOS ÉVÉNEMENTS 2026**: A section for subscribing to 2026 events, including the Semaine Fédérale de Château Gontier, Les Cyclomontagnardes, Les Vertes-tout-terrain, La Maxi verte, and other events.

At the bottom, there is a section for 'SÉJOURS À VÉLO' and a download link for the 'NOUVELLE BROCHURE'.





Ordre du jour

- Mot du président
- Nouvelle organisation du comité directeur
- Animation des réseaux sociaux
- Evolution du challenge départemental
- Budget prévisionnel 2026
- Séjour CODEP des 20 & 21 juin
- Voyage itinérant féminin des 26 & 27 septembre
- 100 Audax du 28 mars
- Formation capitaine de route
- Enregistrement PSC1 sur le site fédéral
- **Tour de table**